

Note de recherche

Le prix Lionel-Groulx à l'IHAF, une histoire de remises en cause

KARINE HÉBERT, FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS
et MARILYNE LAFRENIÈRE

Cette note de recherche rend compte des réflexions, démarches et résultats en lien avec la consultation entreprise par le Conseil d'administration de l'IHAF concernant la dénomination du prix Lionel-Groulx, laquelle a fait l'objet de nombreuses discussions et remises en cause ces dernières années¹. Annoncée à l'assemblée générale tenue lors du congrès annuel d'octobre 2023, cette consultation a été lancée en novembre de la même année dans le but d'inviter les membres à réfléchir non seulement à la dénomination de ce prix, mais aussi, plus largement, à la vision commémorative que se devrait de projeter une société savante comme l'IHAF. Considérant l'importance de cet enjeu, qui engage la mémoire de notre discipline, le Conseil d'administration était d'avis que la question nécessitait une consultation élargie auprès de ses membres.

C'est dans cet esprit que le Conseil a mandaté un comité, formé des trois membres signataires du présent texte, pour réaliser cette tâche. Si nous avons mené cet exercice à titre d'administrateurs de l'Institut, nous l'avons aussi fait en historien.ne.s, avec un souci de factualité, de complexité et d'analyse. En effet, comme dans la sphère publique, où les exemples abondent depuis quelques années², la communauté historienne n'échappe pas aux enjeux commémoratifs dans la mesure où elle doit rendre compte, par la voie de ses institutions représentatives, de sa propre évolution dans le temps. Comment rendre compte des origines et des avancées de la discipline, reconnaître les pionniers et les pionnières de l'historiographie, dans un champ dont la seule loi semble être la réinvention constante des interprétations et normes disciplinaires? Jusqu'à quel point les anciennes pratiques peuvent-elles se montrer à la hauteur des idéaux vers lesquels veut tendre la communauté historienne aujourd'hui? Comment aménager l'image publique positive que veulent

¹ Nous tenons à remercier Julien Goyette et Caroline Lester pour leur travail de relecture attentive du présent texte, ainsi que Claudine Robitaille analyste du Service des technologies de l'information de l'Université du Québec à Rimouski pour son soutien professionnel. Nos remerciements s'adressent également à tous les membres de l'IHAF qui ont collaboré aux différentes étapes de cette réflexion.

² De nombreuses statues déboulonnées ont fait l'objet de réflexion de la part de chercheurs et chercheuses de différents horizons. Voir par exemple Patrick Moreau, « En haine des statues. Quelques réflexions sur l'iconoclasme contemporain », et Jean-Pierre Le Glaunec, « Dans l'ombre des monuments au suprémacisme blanc : l'exemple de la Nouvelle-Orléans », *Argument*, vol. 22, n°1, 2029-2020, p. 39-56 et p. 12-23.

projeter les membres de la profession, à travers ses pratiques de reconnaissance, sans nier au passage la réalité parfois imparfaite de son propre passé? Voilà certaines des questions importantes que convoque le débat autour de la dénomination du prix Lionel-Groulx.

D'autres associations historiques ont été confrontées à des remises en question similaires au cours des dernières années. C'est le cas, entre autres, de la Société historique du Canada qui, en 2017-2018, a pris la décision de renommer le prix Sir-John-A.-Macdonald pour en faire le Prix du meilleur livre savant en histoire canadienne³. Cette décision, on le sait, avait valeur de symbole dans la foulée des conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada mais aussi de la publication d'ouvrages d'histoire – honorés par ledit prix – très critiques de l'administration de l'ex-Premier ministre canadien⁴. Mais voilà, figure historique, Macdonald n'est toutefois pas une figure historienne. Lionel Groulx (1878-1967), en revers, semble représenter le cas quasi paradigmatique des difficultés associées à la commémoration disciplinaire. Alors qu'il peut être objectivement considéré comme un artisan majeur de l'institutionnalisation de la pratique historienne au Canada français, notamment à titre de principal fondateur de l'IHAF et de la RHAF, il est aussi un intellectuel influent et polémique dont plusieurs aspects de la pensée ont été vivement critiqués, de son vivant et après sa mort, dans le champ disciplinaire comme dans le domaine public. Est-il possible, pour une association comme l'IHAF, d'honorer son fondateur sans accrédi-ter le penseur dont certaines idées ont vieilli, voire ont été condamnées? Dans la mesure où les prix aspirent à un rayonnement qui dépasse les frontières de la discipline, leur dénomination n'est pas anodine et constitue une manière de s'affirmer dans l'espace public. C'est aussi pourquoi il importe de s'interroger sur la signification que peut revêtir une telle dénomination autant pour la discipline que pour le grand public.

L'objectif de cette note est de laisser une trace détaillée de la démarche réflexive entreprise par l'IHAF et d'en exposer les résultats. Rappelons que la consultation devait mener à la rédaction d'une recommandation pour le Conseil d'administration en vue de soumettre une proposition à l'assemblée générale lors du congrès annuel de 2024.

³ Initialement, la décision de changer le nom du Prix Sir-John-A.-Macdonald avait été prise par un vote majoritaire du Conseil d'administration de la SHC. Le Conseil avait toutefois spécifié qu'il ne souhaitait pas imposer sa volonté à l'ensemble des membres mais plutôt, de leur soumettre la question pour qu'ils en discutent au moyen d'une motion. Lors de l'Assemblée générale annuelle, cette motion a été débattue et a fait l'objet d'un vote de la part des membres, vote à l'issue duquel l'option du changement de nom l'a emporté avec 121 voix contre 11. (Source : Michel Duquet, « Nouvelles du 130 Albert », Société Historique du Canada; The Canadian Press, « Historical association rebrands award named for John A. Macdonald », *National Post*, 30 mai 2018.)

⁴ On pense notamment ici à James Daschuk, récipiendaire du Prix Sir-John-A.-Macdonald en 2014 pour *Clearing the Plains: Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Aboriginal Life* (University of Regina Press) ou encore à Sarah Carter, récipiendaire du prix en 2017, pour *Imperial Plots: Women, Land, and the Spadework of British Colonialism on the Canadian Prairies* (University of Manitoba Press).

L'ensemble des enjeux qui sous-tendent le débat entourant le nom du prix le plus prestigieux de l'IHAF imposent, à notre avis, un retour franc et étayé à ses membres mais aussi à tous ceux et celles qui se préoccupent de l'histoire de l'Amérique française.

Après avoir effectué un retour sur l'histoire du prix en question, en s'attardant aux débats entourant celui qui lui a laissé son nom, nous ferons état de la consultation menée en 2023 pour enfin en présenter les résultats et les recommandations que le comité a soumises à l'IHAF. *En résumé, sur le total des répondant.e.s au sondage, une majorité (57,6 %) a opté pour un changement de nom du prix. Si ce résultat invite à repenser sa dénomination et sa visée commémorative, la majorité pourtant claire qui le porte traduit néanmoins l'existence d'une diversité de points de vue et d'appréciations dont l'Institut se doit, selon nous, de tenir compte.*

Petite histoire du prix Lionel-Groulx

L'histoire du prix Lionel-Groulx, que nous restituons ici à partir d'une recherche menée dans les archives institutionnelles de l'IHAF, est une illustration exemplaire des ambivalences de la commémoration disciplinaire. De son vivant, Groulx, l'historien et l'intellectuel, ne faisait pas l'unanimité⁵. S'il a réussi à rallier une frange importante des nationalistes de son temps, ses idées et ses pratiques historiennes ont été contestées⁶, particulièrement vers la fin de sa vie par les nouvelles générations⁷. Ces contestations ne

⁵ Dès 1945, sans le nommer, Gustave Lanctôt associait Groulx à ce qu'il qualifiait d'« école raciste » (Voir Gustave Lanctôt, « L'Histoire et ses exigences », reproduit dans Éric Bédard et Julien Goyette, dir., *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 117-118). Aussi, dans sa longue synthèse de l'histoire du Canada français publiée en 1955, l'historien américain Mason Wade associait les nationalistes de l'« école Groulx » à de dangereux « extrémistes » « remplis d'amertume », sous l'influence du théoricien raciste Gobineau. Au repli groulxiste, Wade opposait ce qu'il percevait comme étant l'ouverture et le progrès de la pensée d'Henri Bourassa. (Voir Mason Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Tome II (1911-1963)*, Ottawa, Cercle du livre de France, 1963 [1955], p. 28 et 286). Sur la genèse historiographique de la critique du groulxisme, notamment sur sa filiation (aujourd'hui nuancée, sinon contestée) avec Charles Maurras, voir E.-Martin Meunier, « Sur la présumée filiation Groulx/Maurras : contexte politique, enjeu national et écriture de l'histoire » dans Michel Grünwald et Olivier Dard, dir., *Charles Maurras et l'étranger. L'étranger et Charles Maurras*, L'Action française - culture, politique, société II, Berne, Peter Lang, 2009, p. 117-134.

⁶ Les débats avec Gustave Lanctôt ou Camille Roy sont déjà bien documentés. Voir Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, entre autres p. 202, 208, 229.

⁷ Toujours dans Courtois, ouvr. cité, p. 526-536. Voir aussi Michel Bock, « Apogée et déclin du projet national groulxiste. Quelques réflexions autour de *Directives* (1937) » dans Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.), *1937 : un tournant culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 27-38.

cessèrent pas à la mort du chanoine en 1967, même si les hommages au « grand historien national » fusèrent au moment de ses funérailles⁸.

La succession de Groulx avait été planifiée dès avant sa mort. La création de la Fondation portant son nom en 1956 avait comme objectif de « rassembler les fonds nécessaires pour préserver l'héritage de ses œuvres, mettre en valeur ses archives et ses publications⁹ », pour soutenir l'IHAF et garder vivante sa pensée nationaliste. Selon l'historien Ronald Rudin, Groulx voyait même la Fondation « comme un rempart contre une prise de contrôle de la *Revue* [RHAF] par ses ennemis¹⁰ » idéologiques. En effet, déjà de son vivant, des membres associés à l'Institut et à la *Revue*, les Frégault, Brunet et Séguin qui avaient pris le relais de Groulx à l'Université de Montréal, avaient commencé à se détacher de celui qui les avait en partie formés¹¹. Après 1967, le processus de distanciation, par un engagement plus soutenu à l'endroit de la professionnalisation de la discipline historique, déjà amorcé au sein de l'IHAF et de la revue, s'accroît. Seule sa nièce, Juliette Lalonde-Rémillard, principale légataire de son œuvre et figure influente dans la postérité intellectuelle posthume de Groulx, sert de « pont » entre les deux organismes, occupant des fonctions administratives dans chacun d'eux¹².

En 1978, des célébrations sont prévues afin de souligner le centenaire de naissance de l'historien. Portées par les vents favorables venant du gouvernement de René Lévesque¹³ mais peut-être aussi par une « recherche inquiète du passé » à l'heure où s'épuise la dynamique modernisatrice de la Révolution tranquille¹⁴, les propositions de

⁸ Il n'est pas inutile de rappeler que Lionel Groulx a eu droit à des obsèques d'État et que la journée du vendredi 26 mai 1967 a été proclamée « jour de deuil national » (« Obsèques d'État du chan. Groulx », *Le Devoir*, 26 mai 1967, p. 1.)

⁹ Courtois, *ouvr. cité*, p. 523.

¹⁰ Ronald Rudin, « Regards sur l'IHAF et la RHAF à l'époque de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 217.

¹¹ Pour une discussion approfondie de la rupture intellectuelle entre Groulx et ses disciples de l'école de Montréal, voir Pierre Trépanier, « De Lionel Groulx à Maurice Séguin : mutation ou développement? » dans Robert Comeau et Josiane Lavallée, dir., *L'historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Montréal, Septentrion, 2006, p. 41-63; Frédéric Boily, « Lionel Groulx et Maurice Séguin : dialectique de la continuité et de la rupture » dans *ibid.*, p. 27-40.

¹² Stéphane Stapinsky, « Histoire de la Fondation Lionel-Groulx », <https://fondationlionelgroulx.org/fondation/histoire>.

¹³ En effet, depuis son accession au pouvoir, le premier ministre René Lévesque, et certains de ses ministres, avaient multiplié les gestes de reconnaissance à l'égard du chanoine Groulx. Le 24 juin 1977, Lévesque inaugurait une plaque commémorative en son honneur devant la maison du 261, avenue Bloomfield à Outremont. L'année suivante, le premier ministre fera acte de présence au lancement de la campagne de souscription de la Fondation Lionel-Groulx et de son centre de recherche.

¹⁴ Sur cette question, on lira avec profit Jonathan Livernois, « Le retour du chanoine Groulx malgré Pierre Vallières : l'hypothèse d'une palinodie dans les années 1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 1, janvier-avril 2013, p. 109-126.

commémoration sont nombreuses et pilotées par le Comité des Fêtes du Centenaire de Lionel Groulx, lequel est créé à l'initiative conjointe de l'IHAF et de la Fondation Lionel-Groulx¹⁵. Causeries, conférences, biographie populaire, messes commémoratives, recueils d'hommages, émissions de télévision, expositions itinérantes et lancement du concours Lionel-Groulx dans les écoles secondaires et les cégeps font partie de l'arsenal commémoratif déployé¹⁶. C'est aussi la même année qu'est inaugurée, à Montréal, la station de métro Lionel-Groulx. À cela s'ajoutent le dévoilement d'une plaque commémorative au collège de Valleyfield et au Colisée de Québec, ainsi que la résolution du Conseil exécutif de l'Université de Montréal visant à donner le nom de Groulx au pavillon des sciences sociales.

La *Revue* et l'Institut sont parties prenantes, à leur manière, des commémorations¹⁷. Jean-Pierre Wallot, président de l'IHAF et lui-même héritier intellectuel de l'école de Montréal¹⁸, a d'ailleurs accepté la présidence du comité de coordination des Fêtes du centenaire. Le congrès de 1978, tenu à l'Université de Montréal, s'organise sous le thème de « L'Amérique française à l'âge de Groulx ». Les présentations qui y défilent contribuent, pour la plupart, à faire de la figure de Groulx un objet historique à part entière¹⁹. Pour sa

¹⁵ Jean-Pierre Wallot, « Chronique des fêtes du centenaire. L'année du centenaire Lionel-Groulx, 1978 », *RHAF*, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 527-528.

¹⁶ Jean-Pierre Wallot, président du Comité des Fêtes, « Rapport du comité de coordination des fêtes du centenaire de Lionel Groulx à l'Institut d'histoire de l'Amérique française », non daté, BAnQ, Fonds CLG375, boîte 2009-08-003/1078.

¹⁷ Les quatre présidents encore vivants de l'IHAF (Jean-Pierre Wallot, Marcel Trudel, Guy Frégault et Michel Brunet) sont membres du comité d'honneur des Fêtes du 100^e anniversaire de Groulx. Lettre de Jean-Pierre Wallot à Marcel Trudel, 13 avril 1977, BAnQ, Fonds CLG375, boîte 2009-08-003/1078 ; procès-verbal du conseil d'administration de l'IHAF, 4 mars 1977, BAnQ, fonds CLG75, contenant 2010-07-009/2. Sur le comité d'honneur, on comptait également René Lévesque, Jean Drapeau, Gérard D. Lévesque ainsi que Mgr Grégoire. Par ailleurs, au comité d'organisation se retrouvaient Jean-Rémi Brault, Gilles Berger, ainsi que Juliette Rémillard qui agissait comme secrétaire.

¹⁸ Voir Gilles Paquet, « Jean-Pierre Wallot (1935-2010) », *Recherches sociographiques*, vol. 51, n° 3, septembre-décembre 2010, p. 611-615.

¹⁹ Après une conférence inaugurale de Benoît Lacroix intitulée « Groulx, historien méconnu », des séances consacrées à sa pensée sont planifiées. Roberto Perin y parle de Mgr Bourget, précurseur, Jean-Louis Roy aborde la conscience de la nation, Susan Trofimenkoff s'interroge sur la place des femmes dans son œuvre et Pierre Savard examine ses liens avec le scoutisme. Autant d'enjeux qui ne ciblent pas directement son œuvre historique, non plus que la table ronde qui suit, où se succèdent Lucie Robert, René Dionne et Ramon Hathorn au sujet de son ouvrage *L'appel de la race*, et qui aborde de front, pour le coup, les dérives racistes de son œuvre. Le diner-causerie, où Denis Vaugeois prononce une allocution sur la thématique du congrès, s'inscrit pour sa part dans une perspective plus commémorative, tout autant que le dévoilement d'une plaque à l'Université de Montréal en l'honneur de Groulx, premier titulaire de la chaire d'histoire du Canada de l'institution (source : Programme du Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 12-13-14 octobre 1978, Université de Montréal ; Le comité d'organisation du Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, « Invitation au congrès

part, la *RHAF* joint le mouvement en préparant un numéro spécial sur le chanoine. En reproduisant quelques-unes des interventions scientifiques du congrès et les textes des lauréats du concours Lionel-Groulx, la revue se garde de donner libre cours à un discours commémoratif sur le personnage. À cet égard, la très courte introduction du numéro, intitulée « Hommage à Lionel Groulx » et signée par Jacques Mathieu, alors directeur de la *Revue*, prend la peine de préciser qu'il ne s'agit pas d'une édition complaisante, mais d'un numéro respectant la démarche scientifique au cœur de son mandat²⁰.

C'est dans ce contexte, lors de sa réunion du 25 novembre 1977, que le comité exécutif de l'IHAF amorce une réflexion sur la création d'un prix d'histoire qui serait attribué à une publication portant sur l'histoire de l'Amérique française, écrite en français par un citoyen canadien, dans l'objectif de faire connaître l'Institut. René Durocher, nouveau président de l'IHAF, insiste alors pour que le nom de l'Institut soit « obligatoirement associé » au prix qui pourrait être financé par l'Institut ou par la Fondation Lionel-Groulx²¹. Le même jour, devant le conseil d'administration, Durocher précise que ce prix sera créé « en collaboration avec la Fondation Lionel-Groulx ou avec tout autre organisme approprié²² ». En l'occurrence, c'est avec la Fondation qu'un accord de principe pour le financement est conclu en avril 1978. Dans la foulée, le prix Lionel-Groulx est officiellement créé puis lancé le 12 octobre 1978, en marge du congrès annuel²³. Un jury, formé de Jean Hamelin, Alfred Dubuc et Blair Neatby, est chargé de déterminer le premier lauréat. C'est à Serge Gagnon, pour *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 – La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, que revient cet honneur. À partir de 1980, le prix sera remis lors du banquet du congrès annuel. En créant cette distinction, l'IHAF s'impose comme l'institution légitime pour récompenser un ouvrage portant sur l'histoire de l'Amérique française. À cette époque, l'association organique de l'Institut avec la Fondation a mené, malgré les différends qui ont pu survenir entre les deux avec les années, à la dénomination du prix et à sa dotation par l'organisme chargé d'assurer la pérennité financière de la revue et de l'Institut et de pérenniser l'œuvre de Groulx²⁴.

annuel (1978) de l'IHAF à l'Université de Montréal », non daté, BAnQ, Fonds CLG375, boîte 2009-08-003/1078).

²⁰ Jacques Mathieu, « Hommage à Lionel Groulx », *RHAF*, vol. 32, n° 3, 1978, p. 323. Voir aussi Procès-verbal du conseil d'administration, 4 mars 1977, BAnQ, fonds CLG75, contenant 2010-07-009/2.

²¹ Procès-verbal du comité exécutif de l'IHAF, 25 novembre 1977, BAnQ, fonds CLG75, contenant 2010-07-009/2.

²² Procès-verbal du conseil d'administration, 25 novembre 1977, BAnQ, fonds CLG75, contenant 2010-07-009/2.

²³ Bien qu'aucune archive ne l'affirme directement, on peut déduire des documents mentionnés aux notes précédentes que la volonté d'attribuer le nom de Lionel Groulx au prix émane du souhait de la Fondation qui en assurait le financement, à la hauteur de 1000\$ par année.

²⁴ René Durocher mentionne ces relations étroites entre l'Institut et la Fondation au moment d'annoncer la création du prix et sa dotation dans les pages de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (René Durocher, « Chronique de l'Institut », *RHAF*, vol. 32 n° 2, 1978, p. 306).

Les quarante-cinq années qui nous séparent de cette première édition du prix Lionel-Groulx n'ont pas été qu'un long fleuve tranquille. Les controverses entourant la figure de Groulx et son héritage ont agité régulièrement la communauté historique et ses principales institutions. En cela, le choix du nom du prix et de son maintien témoigne d'une acceptation, tantôt explicite tantôt tacite, de cet héritage par la communauté historique qui, pendant longtemps, a surtout vu en Groulx le fondateur de l'IHAF et la RHAF. Cette reconnaissance n'exclut toutefois pas un désir de distanciation par rapport au personnage, une distanciation que trahissent les questionnements répétés soulevés au conseil d'administration²⁵.

C'est, du reste, au tournant des années 1990 que la Fondation Lionel-Groulx décide de mettre fin à son financement du prix à la suite de son attribution à des ouvrages en anglais²⁶. En retirant le critère de l'unilinguisme français dans l'octroi du prix, l'IHAF souhaite récompenser toute recherche menée sur l'Amérique française. Par ce fait même, elle reconnaît que la communauté historique intéressée par cet objet déborde les frontières du Québec francophone. La rupture institutionnelle avec la Fondation est complétée en 2010²⁷ quand l'Institut doit quitter la maison de la rue Bloomfield pour un local de l'Université de Montréal et ce, au moment où la Fondation s'engage dans une restructuration importante. La Fondation « se reconnaît un devoir de mémoire envers son fondateur » et reprend « à son compte, en l'actualisant, la mission culturelle que poursuivait Lionel Groulx, en son époque et avec les convictions qui étaient les siennes, à savoir œuvrer à la promotion de l'histoire de la langue et de la culture de notre nation²⁸ ». L'IHAF, pour sa part, consolide sa démarche disciplinaire en s'affirmant comme « la principale association des historiennes et historiens professionnels du Québec et des spécialistes de l'Amérique française²⁹ ».

²⁵ Entre autres, pour les années plus récentes, voir les procès-verbaux du conseil d'administration du 29 novembre 2010, 11 novembre 2011, 13 octobre 2017, Institut d'histoire de l'Amérique française.

²⁶ En 1987, Brian Young est récompensé pour *In Its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, suivi en 1992 par John Irvine Little avec *Crofters and Habitants. Settler Society, Economy and Culture in a Quebec Township* et Allan Greer, deux ans plus tard pour *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*.

²⁷ Soulignons néanmoins que cette rupture n'a pas empêché certains rapprochements ponctuels, comme par exemple, en 2015, lorsque la Fondation et l'IHAF ont organisé conjointement un colloque à l'occasion du centenaire de l'attribution de la chaire d'histoire du Canada français à Lionel Groulx. Sous le titre « 100 ans de production et de diffusion de notre histoire ». Ce colloque, qui rassemblait surtout des historiens et des historiennes professionnel.les, abordait l'œuvre de Groulx sous un angle historiographique.

²⁸ Robert Comeau et Pierre Graveline, « Notre devoir de mémoire envers Lionel Groulx », dans *Rencontre avec Lionel Groulx*, Montréal, Fondation Lionel-Groulx, 2015, s.p.

²⁹ « Accueil », Institut d'histoire de l'Amérique française, en ligne, <https://ihaf.qc.ca>, page consultée le 31 juillet 2024.

Entre 1999 et 2014, Yves Saint-Germain dotera en partie le prix, alors désigné sous le nom de prix Lionel-Groulx – Fondation Yves Saint-Germain³⁰. Déjà à ce moment, l'association du nom de Groulx représentait un irritant ayant fait l'objet de négociations serrées³¹. J.-Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, a pris le relais du financement, en son nom personnel entre 2017 à 2023. Ces aléas de la dotation du prix depuis le retrait de la Fondation pointent une réalité de plus en plus tangible : il est désormais difficile de trouver un donateur ou une donatrice qui veuille associer son nom à celui de Lionel Groulx³².

Il faut dire que depuis les années 1980, la référence au chanoine a été teintée de controverses qui débordent largement le champ disciplinaire. Par exemple, en 1981, le lancement par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal d'un projet de monument commémoratif à la mémoire de Groulx en sa qualité de penseur du nationalisme québécois donne lieu à des échanges musclés dans la presse³³. Certains s'en prennent alors au racisme de Groulx, à son antisémitisme et à ses penchants pour les idées fascisantes³⁴. Appelé par les « Amis de Lionel Groulx » à défendre son fondateur, l'IHAF se tient à distance. Malgré l'appui de l'Institut à certaines initiatives de commémoration, Jacques Mathieu, alors président, justifie la position adoptée par l'Institut en disant que, dans le présent cas, « c'est l'homme plus que l'historien qui est attaqué » et que « ces dénigreur cherchent moins la vérité que des adversaires pour se faire valoir. Nous ne voulons pas entrer dans leur jeu³⁵. » L'Institut s'efforce donc de dissocier ces questions du champ scientifique, préférant les

³⁰ Lettre d'Yvan Lamonde, vice-président, à Yves Saint-Germain, 29 juin et 5 novembre 1998, Institut d'histoire de l'Amérique française. Ce document, comme plusieurs autres, est toujours entreposé aux bureaux de l'IHAF, et n'a pas encore fait l'objet d'un dépôt dans le fonds de l'Institut à BAnQ.

³¹ En 1998, les échanges entre l'IHAF et Yves Saint-Germain pour la dotation du prix avait donné lieu à des négociations sur un éventuel changement de nom (prix Fondation Yves-Saint-Germain – Institut d'histoire de l'Amérique française). Il a finalement été convenu que le prix porte le nom de prix Lionel-Groulx – Fondation Yves Saint-Germain (voir Lettres d'Yvan Lamonde, vice-président, à Yves Saint-Germain, 29 juin et 5 novembre 1998; lettre d'Yves Saint-Germain à Yvan Lamonde, 21 novembre 1998, Institut d'histoire de l'Amérique française).

³² La confidentialité de ces démarches rend leur suivi impossible dans les archives de l'IHAF. Mais les dernières présidences de l'IHAF ont toutes été confrontées à la difficulté de doter le prix Lionel-Groulx.

³³ Gilles Rhéaume, alors président de la SSJB de Montréal, publie de nombreuses lettres dans les journaux pour appuyer ce projet de monument. Voir par exemple : « La SSJB est plus décidée que jamais à ériger un monument au chanoine Groulx », *La Presse*, 5 novembre 1981; « Lionel Groulx aura son monument », *Le Nouvelliste*, 6 novembre 1981.

³⁴ Les journaux publient de nombreuses lettres et répliques et font grand cas d'une sortie de François-Albert Angers à une émission de télévision animée par Denise Bombardier. Parmi d'autres : Henri Guertin, « À la défense de Lionel Groulx », *La Presse*, 22 septembre 1981; François Séguin, « Nationalisme ou racisme? », *La Presse*, 21 octobre 1981; Filippo Salvatore, « Intolérance et racisme... », *La Presse*, 27 octobre 1981.

³⁵ Lettre de Jacques Mathieu, président de l'IHAF, à Maurice Roy, BAnQ, fonds CLG75, contenant 2010-07-009/2, 27 novembre 1981.

laisser dans la sphère du débat public. Pareille position laisse supposer que l'association de Groulx au prix de l'IHAF tient encore essentiellement à son rôle de fondateur de l'Institut.

Une dizaine d'années plus tard, c'est l'« affaire Delisle » qui retient l'attention médiatique et illustre comment la figure de Groulx est récupérée politiquement et idéologiquement dans un contexte de retour en force de la question nationale québécoise³⁶. La faiblesse méthodologique et scientifique des travaux d'Esther Delisle³⁷, qui avait publiquement demandé à ce que l'on débaptise la station de métro Lionel-Groulx³⁸, les discrédite toutefois aux yeux d'une large part du public historien associé à l'IHAF. On peut d'ailleurs penser que la floraison des études groulxiennes du tournant des années 2000 n'est pas indifférente à ces débats publics, qui inciteront plusieurs jeunes chercheurs à étudier plus en profondeur l'œuvre de Groulx³⁹. Ces percées historiographiques, qu'on a pu associer à l'émergence d'une « nouvelle sensibilité historique⁴⁰ », ont cherché à nuancer ou complexifier certains aspects de sa pensée, notamment eu égard aux accusations de racisme et d'antisémitisme à son endroit.

Or, depuis quelques années, à la faveur notamment d'un nouveau contexte social et universitaire marqué par la montée des études postcoloniales, les dénonciations se multiplient et se diversifient⁴¹. En 2020, une pétition a circulé demandant de renommer la station Lionel-Groulx du métro montréalais en hommage au jazzman Oscar Peterson⁴². À

³⁶ Rappelons que la thèse d'Esther Delisle, *Antisémitisme et nationalisme d'extrême-droite dans la province de Québec, 1929-1939* (sciences politiques, Université Laval, 1992), avait fait l'objet d'une polémique médiatique importante qui avait repris au moment de sa parution en livre, sous le titre *Le Traître et le Juif* (L'Étincelle, 1992, et chez Robert Davies Publishing pour la version anglaise en 1993).

³⁷ Pour une critique de la méthodologie d'Esther Delisle, voir notamment Gary Caldwell, « Le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale au Canada. La controverse Delisle-Richler », paru dans *L'Agora* de juin 1994, vol. 1, n° 9 (traduction d'une version antérieurement publiée dans *The Canadian Literary Review*).

³⁸ Voir Tommy Chouinard, « Un vieux débat refait surface : faut-il brûler Lionel Groulx? », *Voir*, 11 janvier 2001. Cette prise de position de Delisle faisait suite à une demande formulée, en novembre 1996, par le B'nai Brith Canada pour que le nom de Lionel Groulx soit retiré de la station de métro (voir Charles Dudemaine, « Toponymies politiques : les luttes pour nommer et renommer », *Bulletin d'histoire politique*, volume 26, n° 2, hiver 2018, p. 258-274).

³⁹ Pour une discussion sur le renouveau des études groulxiennes dans le champ historiographique du début des années 2000, voir Pierre Trépanier, « Le renard ayant la queue coupée ou La luxuriance des études groulxiennes (1999-2003) », *Mens*, vol. 4, n° 2, printemps 2004, p. 273-307.

⁴⁰ Stéphane Kelly, dir., *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 222 p.

⁴¹ On peut aller lire à ce sujet Le collectif 4000, « La naissance d'une race (1919) : incursion dans la pensée raciale bioculturelle de Lionel Groulx », *HistoireEngagée.ca*, mars 2023, <https://histoireengagee.ca/la-naissance-dune-race-1919-incursion-dans-la-pensee-raciale-bioculturelle-de-lionel-groulx/>

⁴² La Presse canadienne, « Pétition pour renommer la station de métro Lionel-Groulx au nom d'Oscar Peterson », *Radio-Canada*, 24 juin 2020.

peu près au même moment, un groupe de professeurs de l'Université de Montréal s'est mobilisé pour demander que soit rebaptisé le pavillon Lionel-Groulx⁴³. Ces deux démarches n'ont finalement pas eu de suite. La plus récente, formulée devant un public d'historien.ne.s, remonte au congrès de l'IHAF de 2022 alors que la récipiendaire du prix, Catherine Larochelle, pour son ouvrage *L'école du racisme. La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*, s'interrogeait sur la pertinence de conserver le nom de Groulx au motif qu'il serait associé à des relents de racisme, de colonialisme et de patriarcat⁴⁴. S'ajoutant à plusieurs années de questionnements et de remises en cause à propos de la dénomination du prix, cette sortie de Larochelle, d'abord menée auprès des pairs et ensuite dans le débat public à l'aide des journaux et des réseaux sociaux, force à aborder de front les enjeux politiques, idéologiques et disciplinaires liés à l'héritage de Groulx.

La consultation

La décision de « débaptiser » un prix étant lourde de sens, elle nécessitait une introspection importante, qui ne pouvait se faire uniquement entre administrateurs et administratrices. Comment, dans ces conditions, en arriver à une décision nuancée et acceptable pour le plus grand nombre des membres? Le Conseil d'administration, élu par l'assemblée générale des adhérent.es, a suggéré de tenir une vaste consultation à cet égard. Une des premières, à notre compréhension, à avoir été entreprise par l'Institut, cette consultation a été menée à l'automne 2023. Si la question principale portait sur la pertinence de conserver le nom du prix ou de le changer pour celui de « Grand Prix de l'IHAF », les membres ont également été consultés sur leur conception du rôle de l'Institut en matière de commémoration et sur la place des références au passé et au présent dans la définition de la communauté historique.

Un comité a été mandaté pour mener à bien ce dossier, définir les paramètres de la consultation, mettre en place la procédure, procéder à l'analyse des données et faire une recommandation au Conseil d'administration en vue de proposer une motion en assemblée générale. Les auteurs de la présente note de recherche ont accepté de constituer ce comité, en leurs qualités de vice-présidente, responsable du comité des interventions publiques (Karine Hébert), et de membres du conseil (François-Olivier Dorais et Marilyne Lafrenière). Notre première tâche fut d'élaborer les grandes lignes de la consultation : formuler les questions en fonction des objectifs du processus, déterminer la plateforme et établir l'échéancier. À l'été 2023, l'argumentaire accompagnant la consultation a été validé

⁴³ Voir, à ce sujet, Isabelle Hachey, « Lionel Groulx évite la trappe de l'histoire », *La Presse*, 18 septembre 2024.

⁴⁴ Jean-François Nadeau, « La lauréate du prix Lionel-Groulx souhaite qu'on change le nom de celui-ci », *Le Devoir*, 26 octobre 2022.

par le Conseil d'administration en vue d'une annonce lors de l'assemblée annuelle tenue au congrès d'octobre. En novembre 2023, les membres ont donc été invités, « dans une démarche collégiale et démocratique, à se prononcer sur la représentation de leur discipline qu'ils et elles souhaitent proposer et partager⁴⁵ ».

L'ensemble des membres actifs en date du congrès de 2023, ainsi que ceux et celles qui n'avaient pas encore renouvelé leur adhésion de 2022, pour un total de 359 personnes (139 femmes et 220 hommes), ont reçu un courriel les invitant à remplir le sondage et les informant de la réflexion qui entourait le processus⁴⁶. Les membres ont eu un mois pour transmettre leurs réponses, et un rappel leur a été envoyé à mi-parcours. Ce questionnaire visait, bien sûr, à établir les préférences des membres au sujet du nom du prix en question, mais également à étayer la position de l'IHAF au sujet de la place que la commémoration doit prendre dans ses décisions. Plus exactement, le formulaire comportait trois questions :

- Question 1 : Quelle vision commémorative de la communauté historienne de l'Amérique française souhaitez-vous que l'IHAF projette publiquement?
- Question 2 : Selon vous, quelle place les références au présent et au passé doivent-elles occuper dans notre définition de la communauté historienne de l'Amérique française?
- Question 3 : En ce qui concerne plus spécifiquement le nom du prix, lequel de ces trois scénarios vous semble-t-il le plus approprié? A) Maintenir le nom Prix Lionel-Groulx; b) Changer le nom pour Grand Prix de l'Institut d'histoire de l'Amérique française; c) Je préfère ne pas me prononcer/Ne sais pas.

Nous n'avons pas voulu ouvrir la porte à d'autres suggestions de nom de prix, préférant ramener le choix entre une perspective commémorative et une autre qui s'éloigne de ce genre de démarche pour plutôt mettre de l'avant l'association du prix à l'IHAF. Il n'en demeure pas moins que certain.es répondant.es ont profité des questions 1 et 2 pour faire d'autres propositions (voir *infra*).

À ces questions, s'ajoutait une demande d'autorisation d'utilisation des commentaires. Soulignons que les réponses ont été anonymisées ; s'il est possible de savoir qui a répondu au questionnaire, il est impossible d'associer les réponses à une personne⁴⁷.

⁴⁵ « Projet de consultation des membres de l'IHAF sur le nom du prix Lionel-Groulx », IHAF, Novembre 2023.

⁴⁶ Les résultats de la consultation menée sur la plateforme LimeSurvey sont hébergés sur un serveur sécurisé de l'UQAR qui a offert le soutien logistique nécessaire à la consultation. Pour le courriel accompagnant la consultation, voir l'annexe 1.

⁴⁷ À noter, enfin, que certain.es membres du comité chargé de mener cette consultation ont répondu au sondage à titre de membres de l'IHAF. Si nos points de vue individuels ont été pris en compte dans l'analyse globale des résultats, nous nous sommes gardés d'insérer, dans la présente note de recherche, des extraits de nos propres réponses.

Présentation des résultats

Près de 25 % des 359 personnes sondées, 85 plus précisément, ont rempli le questionnaire. Ce sont leurs réponses qui servent de matériaux à notre analyse. Ce taux de participation s'avère satisfaisant pour garantir une certaine représentativité des résultats obtenus⁴⁸. Quelques raisons expliquent, au moins en partie, ces chiffres. 1) les questions ouvertes étaient très larges – trop peut-être? –, et ont pu décourager certain.es répondant.es d'aller plus loin dans le processus (c'est d'ailleurs ce que quelques répondants ont écrit en commentaire). Soulignons toutefois qu'il était possible de ne répondre qu'à la question 3, ce que 3 membres ont d'ailleurs décidé de faire. 2) La tenue du sondage en plein trimestre universitaire, alors que professeur.e.s et étudiant.e.s s'affairent déjà à de multiples tâches, a pu en décourager quelques-un.es à participer. En effet, si la fenêtre de temps présentait cet inconvénient, le comité souhaitait que le sondage soit envoyé peu de temps après la tenue de l'assemblée générale d'octobre 2023 lors de laquelle l'exercice avait été annoncé aux membres. 3) Il n'est pas à exclure non plus que des membres ont pu éprouver un inconfort devant l'idée de s'engager dans un sujet polémique. 4) Ou encore que l'enjeu de la dénomination d'un prix ne rejoignait tout simplement pas personnellement certains membres et qu'ils et elles ne voyaient pas l'intérêt de participer à la consultation⁴⁹.

La réception du questionnaire en lui-même par les répondant.e.s a été variable. Si un.e répondant.e affirme que l'IHAF a fait preuve d'aplentrisme face à « *une pétition malicieuse et une provocation verbale contre le nom du fondateur* », un.e autre le félicite

⁴⁸ Dans le cas d'une enquête conduite selon une approche qualitative, les auteurs s'entendent pour miser davantage sur les choix ayant présidé à la composition de l'échantillon que sur la taille de ce dernier. (Matthew B. Miles et A. Michael Huberman, *Analyse des données qualitatives*, 2e édition, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 473-476 et Pierre Paillé et Alex Muchielli, *Les méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, 4^e éd., Paris, Armand Collin, 2016, 432 p.). Le présent questionnaire ayant été acheminé à tous les membres de l'IHAF, les questions relatives à l'échantillonnage ne se posent donc pas. Nicolas Jolicoeur est un des seuls à quantifier la taille minimale d'un échantillon pour ce genre d'enquête. Selon lui, quand l'ensemble d'une population compte de « quelques centaines à quelques milliers d'éléments, [il est nécessaire de] se renseigner auprès de 10 % de la population. » (Nicolas Jolicoeur, *Méthodes qualitatives en Sciences humaines*, Anjou, CEC, 2023, p. 65). Ainsi, le taux de participation (23,6 % de questionnaires complétés) dans l'enquête sur le prix Lionel-Groulx rencontre amplement le critère de Jolicoeur.

⁴⁹ Un biais d'autosélection peut avoir influencé les résultats. En effet, il est possible que les 85 membres ayant choisi de répondre au questionnaire soient plus intéressés par le débat que l'ensemble de la population sondée. Le niveau d'engagement requis (temps) tend à accentuer cette probabilité. (Marie-Eve Gingras et Hélène Belleau, *Avantages et désavantages du sondage en ligne comme méthode de collecte de données : une revue de la littérature*, Working Paper. INRS Centre - Urbanisation Culture Société, Montréal. p. 4-5) Ajoutons que selon ces autrices, l'utilisation d'internet comme mode de collecte dégage les répondants du souci de répondre en conformité avec les normes sociales, réduisant ainsi les effets liés au biais d'acceptabilité sociale dans les réponses colligées. (*Ibid.*, p. 4-5)

de procéder à cette consultation qui lance « *une réflexion d'une rare finesse* ». Certains participants – une faible minorité – ont aussi souligné le caractère imprécis des questions, en particulier la seconde, et ont décidé par conséquent de ne pas y répondre. Cela étant, de manière générale, les personnes qui se sont prononcées ont pris l'exercice au sérieux et ont formulé des commentaires étoffés, appuyés par un argumentaire réfléchi et, dans une très grande majorité, pondéré et nuancé. La qualité des commentaires récoltés permet d'approfondir les raisons qui motivent les choix de part et d'autre et de garantir le bien-fondé du processus.

Il est à noter que le questionnaire ne comportait pas de questions socio-démographiques permettant une analyse tenant compte de l'âge, du genre, des origines, de l'appartenance culturelle ou encore des spécialités disciplinaires des répondant.es. Le statut d'emploi et l'assignation de genre des répondant.es ont toutefois pu être retracés à partir de la fiche d'inscription à l'IHAF.

- 24 femmes (28,2 % des répondant.es) et 61 hommes (71,8 %) ont répondu au questionnaire, ce qui est en décalage avec le taux de femmes (38,7 %) sondées.
- Même si l'identification du statut professionnel des membres présente quelques incertitudes, on peut néanmoins assurer qu'au moins 50 répondant.es (près de 59 % du total des réponses) sont des professeur.es en poste ou retraité.es. On constate donc une surreprésentation des hommes et des professeur.es dans le sondage⁵⁰.
- Les étudiant.es n'ont pas répondu en grand nombre, entre 8 et 10 d'entre eux et elles se sont prononcés (voir les raisons identifiées plus haut). Sans avoir le profil complet des 385 membres sondés, l'écart entre le nombre d'étudiant.es qui se sont prononcés dans le cadre de cette consultation et ceux et celles qui ont participé au congrès de 2023 est assez important pour être souligné.
- Entre 16 et 19 des répondant.es s'inscrivent dans les autres catégories (professionnel.le.s de recherche, travailleur/travailleuses autonomes, archivistes, etc.).
- L'incertitude des chiffres liés à ces deux dernières catégories s'explique par les frontières mouvantes entre le monde étudiant et le monde du travail. Certain.es membres peuvent porter les deux étiquettes professionnelles ou encore avoir changé de profil entre le moment de leur adhésion et celui où ils et elles ont répondu au sondage.
- Cinq profils de répondant.es demeurent inconnus.

⁵⁰ En effet, lorsque l'on examine les inscriptions au congrès de 2023, on constate que 90 des 185 inscriptions (49 %) sont celles de membres ayant un statut régulier (professeur.es ou professionnel.le.s en poste), alors que 76 se sont inscrits comme étudiant.es (41 %) et 19 comme travailleur.ses autonomes (10 %).

La question principale sur la dénomination du prix donne lieu à un résultat net, sans qu'il n'y ait de raz de marée. Quarante-neuf des 85 répondant.es (57,6 %) se sont prononcés en faveur d'un changement de nom du prix, 32 pour son maintien (37,6 %), et 4 personnes ont préféré retenir leur décision (4,7 %).

Analyse des résultats

Les commentaires transmis en réponse aux questions 1 et 2 permettent de contextualiser et d'expliquer ces positions. D'entrée de jeu, il faut souligner la pondération du propos de l'immense majorité des membres. Si certain.es sont plus tranché.es, la majorité tente de faire la part des choses, reconnaissant le fait que le nom de ce prix rappelle celui de son fondateur et non d'une figure politique ou idéologique étrangère à l'histoire interne de l'association. Cette démarche compréhensive se traduit, en plusieurs occurrences, par des arguments qui auraient très bien pu être mobilisés pour une ou l'autre des positions face au nom du prix. Par exemple, un.e répondant.e, qui souhaite changer le nom du prix, explique que les « *références au passé contribuent à la construction d'une identité historique forte et à la transmission des connaissances d'une génération à l'autre⁵¹* », alors qu'un.e autre, qui souhaite le conserver, soutient que « *l'histoire c'est fait pour se rappeler, qu'il y a des façons de faire et d'être qui ne sont plus acceptables aujourd'hui mais qui remis dans leur contexte historique doivent être acceptées, bien qu'elles soient blessantes. [...] On ne doit pas masquer l'histoire mais bien la contextualiser pour porter un message de changement* ».

Ce qui semble conduire les uns et les autres à trancher est l'importance accordée au poids des enjeux du présent. En effet, celles et ceux qui, tout en ayant une approche nuancée, penchent en faveur du changement du nom disent se sentir davantage interpellés par les enjeux actuels : « *Selon moi, les références au présent et au passé devraient occuper une place plus "égalitaire" au sein de notre définition de la communauté historienne de l'Amérique française* » ; « *À mon avis, la référence au présent, quoiqu'on en pense et qu'on tente d'en limiter la portée, demeure centrale dans la définition de nos pratiques et nier son influence sur l'orientation de la discipline ce serait un peu comme jouer à l'autruche* ». À l'inverse, celles et ceux qui, soucieux d'un équilibre entre passé-présent, privilégient plutôt le maintien du nom se montrent plus réticents à céder aux sirènes du présent : « *[la vision commémorative] ne doit pas regarder le passé en faisant du présentisme. Elle doit prendre en compte le passé selon sa réalité sociale sans le noircir en fonction des intérêts et des enjeux politiques actuels* » ; « *commémorer n'est pas vivre dans le passé, il est important d'être tourné vers l'avenir, mais cela ne doit pas empêcher de reconnaître ce qui*

⁵¹ Les extraits de réponses au questionnaire sont mis entre guillemets et en italique sans référence. Les fautes d'orthographe et de grammaire, lorsqu'il y en avait, ont été corrigées pour faciliter la lecture.

a été fait, surtout lorsqu'il est question d'actes fondateurs, comme la première chaire d'histoire du Canada ».

La première question demandait aux membres de préciser la vision commémorative de la communauté historienne de l'Amérique française qu'ils et elles souhaitaient qu'adopte l'IHAF. L'un des principaux malaises exprimés à cet égard concerne non pas tant l'association du prix avec Groulx, mais plutôt le principe d'un geste commémoratif qui s'articule autour d'une personnalité. Comme l'exprime un.e répondant.e, « *[p]eu importe son apport historique, un individu ne saurait subsumer l'ensemble des valeurs de la communauté de pratique, encore moins s'il ne recueille pas le consensus* ». Un.e autre.e souligne que « *[l]e problème est qu'une seule personne ne peut incarner une vision commémorative pour l'ensemble des historiens. Il faut plutôt miser sur des valeurs, et sur le rôle qu'a notre communauté dans la société québécoise* ». Dans le même esprit, une autre personne rappelle que « *la commémoration est un acte contemporain qui indique, à partir du passé, des valeurs qu'on veut poursuivre à l'avenir* ». Ailleurs, on mentionne qu'« *[a]u lieu de commémorer des individus, l'Institut doit commémorer son rôle de leadership dans le domaine de la recherche en associant son nom aux différents prix* ». Ces quelques remarques invitent à nous interroger sur les valeurs de l'IHAF, celles associées à son mandat associatif et qui s'articulent autour de l'affirmation de l'histoire comme discipline critique du passé, de l'importance du fait français en Amérique, de l'ouverture tant aux étudiant.es, aux professionnel.les qu'aux universitaires de différents horizons.

Cet appel à un décentrement de la commémoration par rapport à une personnalité unique rejoint un autre argument invoqué par les partisans du changement de nom à l'effet que la commémoration se doit de rester un processus évolutif et vivant. Reprenant l'expression du professeur et essayiste Philippe Hamon, un.e répondant.e estime que la commémoration demeure « *un nœud idéologique [qui] révèle un état éphémère, donc instable, de l'opposable* ». Cela signifie, à ses yeux, que « *[s]i Lionel Groulx était suffisamment fréquentable en 1978 pour qu'on crée un prix à son nom, il faut accepter qu'il ne mérite peut-être plus cet honneur aujourd'hui, n'étant plus tout à fait opposable* ». Dans le même esprit, un.e répondant.e souhaite que l'IHAF adopte une vision commémorative « *qui reflète ce qu'est l'histoire : une discipline en constante évolution* », ce que l'œuvre Groulx n'arriverait plus à incarner. Ce choix n'impliquerait pas forcément de « *renier ses origines* » selon une autre personne, mais plutôt de « *simplement s'arrimer avec la conjoncture, de proposer un renouveau* ».

Dans cette perspective, plusieurs répondant.es favorables au changement de nom ont fait valoir l'importance d'une vision commémorative plus inclusive et ouverte à la diversité. Pour certain.es, l'association du prix le plus prestigieux de l'Institut à une figure comme Groulx poserait obstacle à cet objectif. « *Trop de personnes ne se reconnaissent toujours pas dans les récits historiques; il faut envoyer des signaux clairs pour dire : "à l'IHAF, tout le monde est inclus"* », écrit un.e répondant.e. Un.e autre estime que les gestes commémoratifs de la communauté historienne devraient « *se calquer aux transformations*

de la pratique qui tend à réduire l'importance d'individus ou de personnages en complexifiant le narratif historique et en reconnaissant la diversité de celles et ceux qui y contribuent ». Or, « ce rôle [...] perd de sa valeur lorsqu'il est question d'attribuer des prix à des jeunes historiennes, des personnes racisées ou autres actrices et acteurs clés de notre discipline pour lesquels les Groulx aurait pu s'opposer à ce qu'on reconnaisse leur importance et leur mérite ». Il en irait également du souci de projeter une image plus accueillante, « celle d'un institut à l'écoute de son temps » qui rendrait peut-être certaines personnes « plus à l'aise d'en faire partie ».

Deux autres positions se dégagent à la lecture des réponses à la question 1. Une partie des répondant.es soulignent que la commémoration ne devrait tout simplement pas être une préoccupation de l'IHAF, plaidant pour une distinction nette entre histoire et commémoration et arguant que l'Institut est « *une organisation savante et [que] sa première mission n'est pas la commémoration* ». D'autres répondant.es vont dans le même sens, en précisant que l'activité savante est le seul réel dénominateur commun de la communauté historique : « *Nous ne sommes pas des abstractions, il est sain de le reconnaître, mais nous avons trop peu en commun pour tenter de nous donner une définition commune ou des références communes autres que ce qui se rapporte à la recherche et à son ethos* » ; « *l'IHAF est une association professionnelle de promotion de l'histoire et sa définition devrait être la plus succincte possible. Le nom IHAF est en lui-même suffisamment porteur de sens* ». Sans surprise, ces positions sont associées à une demande de changement de nom du prix, certain.es suggérant par exemple que « *[l]es prix de l'IHAF devraient souligner l'excellence, l'innovation et l'inclusion* » ou encore que « *la vision commémorative de la communauté historique [ne doit pas] nécessairement passer par des noms de prix* ». D'autres réponses, insistant elles aussi sur la finalité savante de l'IHAF, ne remettent pas nécessairement en question la démarche commémorative liée au nom d'un prix. Dans ces cas, l'issue de la réflexion peut être double : Groulx étant le fondateur de l'Institut et de la Revue, le prix qui porte son nom serait légitime. « *Je me situe aux antipodes des idées qu'il défendait, mais c'est le fondateur que nous célébrons ici, pas le penseur* » ; « *L'IHAF, en remettant le prix Lionel-Groulx, ne rend pas "hommage" aux idées de l'intellectuel traditionaliste engagé, elle reconnaît simplement la contribution déterminante d'un fondateur. Lionel Groulx n'est pas John A. Macdonald!* ». Ce qui est alors commémoré ici, c'est avant tout celui qui a contribué à l'institutionnalisation de la discipline. « *L'IHAF a été créé pour favoriser l'étude de l'histoire de l'Amérique française. Il a donc logiquement le droit de commémorer les figures qui appartiennent à l'Amérique française.* » Dans la foulée, certain.es font un pas de plus et plaident pour une appropriation mémorielle plus large : « *Que la communauté historique s'en scandalise ou non, elle se tient debout sur les épaules de Groulx, et cela, malgré tout, il ne faut pas l'oublier.* » Cette prise en compte du passé de la discipline apparaît d'autant plus fondamentale à certain.es que l'Institut est une association d'historien.nes, qui par définition devrait être sensible aux éléments venus du passé. « *Si*

l'IHAF est incapable d'appliquer sa propre mission chez elle, à quoi sert-elle? », s'interroge un.e répondant.e.

Là où les divergences apparaissent les plus insurmontables, c'est lorsque Groulx est abordé comme penseur nationaliste, et non seulement comme un des artisans de la disciplinarisation de l'histoire. Du côté de ceux et celles qui plaident pour un changement de nom, plusieurs estiment que la figure de Groulx ne peut se résumer à son rôle de fondateur de l'IHAF, et que la vie du savant ne peut être dissociée de celle de l'intellectuel engagé, plus controversé. Pour un.e membre, s'il « *paraît important de bien reconnaître le rôle-moteur de Lionel Groulx dans la création d'un organisme et d'une revue dédiés à la recherche scientifique* », il faut se rappeler qu'« *[à] l'origine, ces deux lieux avaient aussi été envisagés comme des instruments de promotion du nationalisme canadien-français, ce qu'ils ne sont plus. Pour cette raison, je crois judicieux de détacher le nom du prix de celui du chanoine.* » Pour d'autres, Groulx était une figure politique dont le nom a été sciemment associé au prix : « *Groulx est une personnalité polarisante qui a été récupérée par les historiens nationalistes conservateurs entourant la fondation Lionel-Groulx.* » Mais plus encore, il serait trop court de simplement dire que Groulx n'était que le produit de son époque et que les historien.nes doivent comprendre le contexte de production des œuvres : « *La mise de côté de Lionel Groulx n'est pas une forme de présentisme ; l'antisémitisme et le nationalisme ethnique étaient critiqués par les historiens de son époque comme elles le sont aujourd'hui.* » Un.e autre répondant.e va jusqu'à se demander si la communauté historienne de l'Amérique française ne devrait pas se garder une gêne face à tout geste commémoratif au motif que « *l'Amérique française n'existe que par le colonialisme de peuplement et la présence coloniale permanente dans les Amériques jusqu'à nos jours* ». Pour cette personne, « *Lionel Groulx est un parfait exemple de la question. Comme personnage phare, il n'est pas pérenne. Il n'est plus héroïsable. Le laisser de côté est une solution valable à ce problème.* »

Conscient.es de ces positions contrastées, quelques répondant.es tentent de recadrer – ou de dédramatiser – le débat en revenant au rôle actuel de l'IHAF dans la réponse à la deuxième question. Ce rôle actuel est alors présenté comme celui d'une association professionnelle d'historien.nes. Ce qui en vient à admettre que « *l'histoire doit s'écrire au présent et pour les vivants* ». Poursuivant dans la lancée, l'IHAF pourrait ainsi s'imposer comme un lieu de convergence où « *ce qui est intéressant, ce n'est pas que tout le monde soit d'accord sur ce qui nous rassemble ou nous divise [...], mais bien que nous débattions et nous dialoguions* ». Changer le nom du prix apparaît, dans la perspective de ces répondant.es, comme une façon de garantir un terrain de rencontre plus neutre.

Bien entendu, les répondant.es qui se sont prononcés ne l'ont pas fait qu'au nom de grands principes. Certain.es, conscient.es des contingences politiques, disciplinaires et financières associées à la réception publique d'un prix prestigieux, mentionnent par exemple que « *[d]ans l'optique où l'IHAF doit trouver de nouvelles sources de financement dans et pour les prochaines années, songer à lier le prix de l'Institut à l'IHAF*

proprement dit, à son nom légal, est important ». D'autres estiment que changer le nom du prix ne serait qu'une façon d'assumer le mandat professionnel et disciplinaire de l'IHAF, ajoutant qu'*« il y a déjà une fondation Lionel-Groulx, laissons-leur le soin de commémorer le “grand homme”. La Fondation ne finance plus le prix depuis la querelle du début des années 1990 sur l'octroi du prix à un ouvrage rédigé en anglais. À mon avis le prix aurait dû changer de nom dès cette époque. »* Enfin, un.e autre répondant.e a tenu à souligner que dans une perspective de rayonnement et de prestige, *« au niveau international, en France et aux É-U, l'association avec le nom de Lionel Groulx ne veut rien dire »*.

Le fait de qualifier l'IHAF de simple association professionnelle ne va pourtant pas de soi. Qu'est-ce qui rallie ces professionnel.le.s de l'histoire? Qu'est-ce qui distingue l'Institut des autres associations d'historien.ne.s à travers le Canada? L'IHAF est-il-même une simple association professionnelle, puisqu'il est défini par son objet – l'Amérique française – avant sa discipline? À cet égard, plusieurs répondant.es, dont la plupart sont favorables au maintien du nom du prix, se sont montrés sensibles à des questionnements sur la fragilité de la communauté historienne associée à l'IHAF qui occupe, par l'importance du français dans sa définition, une position fragile dans le paysage historiographique nord-américain. Ici, les appels à l'enracinement – et donc à la reconnaissance des pionniers de l'Institut – viennent ajouter une dimension supplémentaire à la discussion. *« Nous ne sommes pas esclaves du passé. Nous ne sommes pas propriétaires du présent, nous l'empruntons à l'avenir. Notre rôle en demeure un de transmission. Il faut avoir quelque chose à transmettre »*; *« Dénommer un prix, c'est se positionner contre, sans vraiment avoir de projet à proposer qui peut rallier un groupe pour transformer l'IHAF en quelque chose d'emballant. Être contre, c'est beaucoup plus facile que d'être pour. »* Pour l'un.e des répondant.es, si le nom de Lionel Groulx pour le prix n'est pas nécessairement sa préférence, son vote pour le maintenir demeure en revanche *« motivé par le fait que l'option de rechange proposé m'apparaît vide de sens »*. Un.e autre avance que de débaptiser le prix signifierait, en quelque sorte, *« refuser que l'on nomme ou que l'on parle de ce passé »* et, ce faisant, ce serait *« envoyer un bien mauvais signal aux historiens de l'avenir : votre travail pourrait ne servir à rien du tout »*. Dans la même veine, certain.es tiennent à rappeler le rôle de *« précurseur idéologique de la Révolution tranquille »* et d'*« éveilleur de fierté nationale »* associé à Groulx. Quelques-un.es considèrent que de changer le nom du prix reviendrait à jouer le jeu des *« bon-ententistes »* et à abdiquer, ni plus ni moins, un attachement à la nation québécoise ou canadienne-française et à la langue française au nom de modes intellectuelles imposées de l'extérieur, d'un monde anglophone dominant et toujours colonisateur.

Parmi les répondant.es souhaitant conserver le nom du prix, plusieurs invoquent aussi le principe d'une commémoration assumée mais nuancée et mesurée, qui ne céderait pas au *« mépris du passé »*, au *« jugement anachronique »*, à *« la mise en accusation devant le tribunal de l'actualité »*. Un.e répondant.e est d'avis que la vision commémorative de l'Institut *« devrait aborder de front la complexité de l'histoire et de ses*

acteurs, y voir l'opportunité d'en discuter de manière critique et stimulante, plutôt que de balayer sous le tapis les "infréquentables" de l'histoire ». Quelques-un.es font état d'une opinion plus tranchée, défendant une vision commémorative qui refuse de « céder à la peur et au conformisme de l'air du temps » ou encore, qui s'appuie « sur la contribution réelle des acteurs et de leur significativité [...] et non sur le jugement moral a posteriori promu par une minorité d'entrepreneurs moraux influents ». Pour une autre personne, « [l]'IHAF ne doit pas se faire le héraut de l'antiracisme ni d'ailleurs d'aucun autre "isme". Le recul critique et la modération sont essentiels. »

Il est, du reste, assez intéressant de voir que le débat autour de la dénomination du prix fait surgir une divergence fondamentale eu égard à ce qui peut assurer l'indépendance de l'IHAF. Si, d'un côté, on estime que l'Institut se doit d'être « *politiquement indépendant* », c'est-à-dire qu'il ne se laisse « *indûment influencer par les revendications de groupes d'intérêts qui cherchent à manipuler l'opinion publique en manipulant le passé* », de l'autre, on considère que « *nous devrions nous mettre en phase avec notre époque en ne lui sacrifiant pas notre indépendance scientifique* », raison pour laquelle « *un nom autrement moins clivant et autrement plus moderne doit être trouvé* ».

Certain.es répondant.es se demandent s'il n'est pas plutôt de la responsabilité de l'IHAF de travailler à rassembler les historien.ne.s autour de leur discipline, de leur offrir un espace de discussion et de réflexion. Comme un.e répondant.e le souligne, cela « *exige un effort de conciliation du multiple et du commun reposant sur le respect de la légitimité des points de vue et sur le caractère raisonnable de l'argumentation* ». Un.e autre répondant.e pense qu'il est possible d'y arriver en conservant le nom du prix, en montrant sa maturité « *et en réfléchissant à sa propre raison d'être, plutôt qu'en se positionnant contre le passé qu'il est censé étudier* ». Alors que d'autres, favorables au changement de nom, estiment plutôt qu'il ne faut pas oblitérer son rôle, et qu'il importe de faire intervenir toutes les nuances que notre discipline commande : « *l'IHAF a un passé, il doit donc avoir une mémoire : la référence à son passé et à celui de la discipline doit faire partie intégrante de notre autodéfinition* ». À ce compte, des répondant.es y sont allés de propositions alternatives, comme par exemple rebaptiser le prix par « *le Prix des fondateurs* », « *accoler les références au passé à d'autres véhicules (activité, rubrique, bourse) sans en faire porter le poids à notre principal prix scientifique* », miser sur une « *conciliation des mémoires* » en créant un prix Juliette-Lalonde-Rémillard aux côtés du prix Lionel-Groulx ou encore changer la dénomination pour le « *prix Jean-Hamelin* ».

Recommandation

Le prix Lionel-Groulx a été pensé, au départ, par l'Institut pour récompenser le meilleur ouvrage publié en français sur l'Amérique française. L'attribution du nom de Lionel Groulx, personnage déjà chargé en 1978, dans une perspective commémorative est concomitante avec l'engagement de la Fondation pour le doter financièrement et avec les

célébrations entourant le centenaire du chanoine. Pour l'IHAF, à l'époque, il semble que c'est le Groulx fondateur qui était alors commémoré, le Groulx historien qui a contribué à la disciplinarisation de l'histoire au Québec et en Amérique française. Cette position est réaffirmée au moment où la Fondation s'est retirée du financement, insatisfaite des choix faits de récompenser des ouvrages en anglais portant sur l'Amérique française.

Il n'est pas inutile de souligner que la grande variété des études récompensées depuis 1979⁵², autant dans le choix des sujets que des perspectives, tend à montrer qu'aucun jury ne s'est senti lié par les idées de celui dont le nom était associé au prix. L'Institut pourrait donc très bien décider de conserver le nom de ce prix, sachant qu'il n'a pas été un empêchement à reconnaître les plus importantes contributions annuelles à la discipline et celles qui marquaient, chacune à leur époque, un tournant dans une façon d'aborder les sujets historiques. Difficile néanmoins de faire l'impasse sur les multiples controverses que la figure de Groulx a suscitées à travers les années, comme nous le rappellent les nombreuses réponses au sondage. Controversée, cette figure l'est depuis longtemps : à un moment où le Québec s'émancipait de l'Église, la figure d'un prêtre dérangeait ; alors que le nationalisme venait diviser la société, le souvenir d'un des pères du nationalisme traditionaliste canadien-français heurtait, tant auprès des Canadiens anglais que des néo-nationalistes québécois ; aujourd'hui, alors que la reconnaissance de la diversité et le renversement de perspective à l'endroit du colonialisme au Québec s'impose, le nom de Groulx peut difficilement agir comme fédérateur. C'est dire que le chanoine a acquis, de son vivant comme dans les décennies qui ont suivi sa mort, la réputation de ces intellectuels « paratonnerres » qui, un peu malgré eux, attirent et canalisent la foudre de nos débats intellectuels. C'est peut-être, du reste, en cela que Groulx demeure une figure aussi fascinante qu'elle est difficilement actualisable dans un contexte commémoratif.

La démarche de consultation lancée en 2023 visait à sonder les membres de l'IHAF au sujet du nom du prix et à comprendre les raisons expliquant leur position. Les réponses sont claires : la majorité des membres ayant exprimé leur point de vue sont, pour diverses raisons, d'avis que le temps est venu de changer le nom de la principale reconnaissance de l'IHAF. Force est de constater, de l'avis d'une majorité de membres, que l'objectif commémoratif lié au nom d'un prix ne cadre plus avec le mandat professionnel de l'Institut qui n'a cessé de s'affirmer au cours des quarante-cinq dernières années. Ainsi, la proposition qui ressort de cette démarche consultative est d'adopter une dénomination mettant à l'avant-scène le fait que ce prix vise à reconnaître que c'est la communauté de l'IHAF d'*aujourd'hui* qui décerne le prix récompensant le « meilleur ouvrage portant sur un aspect de l'histoire de l'Amérique française et s'imposant par son caractère

⁵² La liste de tous les lauréat.es du Prix Lionel-Groulx peut être consultée à cette adresse : <https://ihaf.qc.ca/prix-dexcellence/prix-lionel-groulx-regles/prix-lionel-groulx-laureat-e-s/>

scientifique⁵³ ». C'est dans cet esprit que notre comité a donc recommandé au Conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale de changer le nom du prix Lionel-Groulx pour celui de Grand prix de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Pour autant, conformément à la discipline qui est la nôtre, l'histoire, il serait mal venu de ne pas s'investir dans l'histoire de notre Institut et de notre pratique. Rappelons que plusieurs tenants du maintien du nom du prix ont relevé l'importance de trouver un équilibre, de ne pas nier la complexité de la figure de Groulx et surtout, son rôle incontournable dans l'institutionnalisation de la science historique au Québec. C'est pourquoi il nous paraît important que cette nouvelle dénomination du prix s'accompagne d'un réel effort d'historicisation de l'IHAF, en développant une section de son site Internet, actuellement en processus de refonte, qui présentera, de façon détaillée et critique, le rôle de Groulx et de ses collaborateurs/trices – la figure de Juliette Lalonde-Rémillard s'avère ici incontournable – et de leurs successeur.es. Un.e tenant du maintien du prix dans le sondage faisait référence à l'essai de Jean Birnbaum⁵⁴, *Le courage de la nuance*, un titre que nous recevons comme une invitation, celle de garder en mémoire l'une des figures fondatrices de l'IHAF mais dans un cadre plus souple que celui du nom d'un prix qui demeurera, qu'on le veuille ou non, toujours en proie à l'instrumentalisation, de part et d'autre, *sans nuance*.

Les auteurs et autrices sont membres du comité chargé de la consultation sur le nom du prix Lionel-Groulx.

Karine Hébert, Université du Québec à Rimouski
François-Olivier Dorais, Université du Québec à Chicoutimi
Marilyne Lafrenière, Cégep de Trois-Rivières



⁵³ Institut d'histoire de l'Amérique française, « Prix Lionel-Groulx », <https://ihaf.qc.ca/prix-dexcellence/prix-lionel-groulx-regles/>

⁵⁴ Jean Birnbaum, *Le courage de la nuance*. Paris, Seuil, 2021, 137 p.

ANNEXE 1. COURRIEL D'INVITATION À PARTICIPER À LA CONSULTATION

Objet : Invitation - consultation « prix Lionel-Groulx »

Chères et chers membres,

Au cours des dernières années, c'est peu dire que les débats sur la mémoire collective ont pris une nouvelle intensité. Ce « malaise dans la mémoire¹ » se manifeste entre autres par la remise en question des dispositifs commémoratifs de plusieurs figures controversées, en hommage à qui des lieux, des institutions ou des honneurs ont été nommés. La figure de Lionel Groulx n'échappe pas à cette remise en question. Symbole incontesté des errements du traditionalisme canadien-français pour les uns, inspirateur du Québec moderne et penseur de l'émancipation nationale pour les autres, son legs n'a eu de cesse de susciter disputes, débats et clivages, et ce, depuis plusieurs décennies, ce qui pousse certains à vouloir rebaptiser les institutions portant son nom². Loin de se limiter à l'arène publique, le débat a aussi pénétré le champ historiographique, comme en témoignent les nombreuses publications dont le prêtre-historien a fait l'objet. C'est dans ce contexte que des voix se sont fait entendre, dans la dernière année, pour que le prix de l'IHAF qui porte son nom soit changé³.

Cette question nous apparaît double : d'une part, elle nous oblige à prendre position sur un enjeu de commémoration publique; d'autre part, elle invite à réfléchir à l'histoire de notre discipline. Ainsi interpellés, comme conseil d'administration, nous voulons saisir l'occasion pour lancer une réelle réflexion collégiale et inviter les membres de l'IHAF à se prononcer au sujet du nom du prix Lionel-Groulx.

À l'instar de plusieurs de ses contemporains, Groulx a exprimé des vues aujourd'hui irrecevables sur certaines communautés, notamment les Juifs et les Autochtones. Mais il reste une figure incontournable du XX^e siècle canadien-français, comme en attestent d'ailleurs les nombreuses études approfondies qui lui ont été consacrées. Prêtre, intellectuel, écrivain et homme d'action, ardent défenseur du fait français au Québec et à l'extérieur de ses frontières, il fut aussi un pionnier des études historiques à titre de fondateur et principal inspirateur de l'IHAF, et de fondateur et premier directeur de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

Le prix Lionel-Groulx, décerné annuellement par l'IHAF au meilleur ouvrage en histoire de l'Amérique française, témoigne de l'imbrication de ces deux aspects (le savant et l'homme d'action). Créé en 1978 pour souligner le centenaire de Groulx, il est une initiative commémorative. Il n'en demeure pas moins qu'historiographiquement la figure de Groulx est indissociable de la structuration de la discipline qui nous rassemble au sein de l'IHAF.

L'IHAF ne souhaite pas liquider la mémoire de ses origines, pas plus qu'il ne veut y rester enfermé. Surtout, le conseil d'administration est convaincu que cette question est trop importante pour être traitée en vase clos. C'est pourquoi nous invitons les membres, dans une démarche collégiale et démocratique, à se prononcer sur la représentation de leur discipline qu'ils et elles souhaitent proposer et partager. Quelle vision commémorative la communauté historienne de l'Amérique française veut-elle projeter d'elle-même? Cette

communauté doit-elle se définir en fonction de son présent ou de son passé, ou les deux? Comment accorder la volonté d'assumer et d'expliquer le passé de la discipline avec celle de s'émanciper de paradigmes historiographiques et d'idéologies qui ne cadrent plus avec l'état actuel de la pratique historique? C'est à partir de ces interrogations que nous vous invitons à réfléchir à la question.

La mémoire en tons de gris de Groulx nous incite, comme conseil d'administration, à avancer avec prudence et rigueur dans toute réflexion entourant la réévaluation de sa place dans notre mémoire disciplinaire. C'est pourquoi, afin de favoriser la décision la plus éclairée possible, il nous a paru à propos de mettre à la disposition des membres quelques études sur Lionel Groulx explorant diverses facettes de son œuvre à la lumière de perspectives épistémiques variées (voir la liste ci-après). Dans le même esprit, il va sans dire que nous incitons aussi la communauté historique à lire Groulx en lui-même et pour lui-même.

Nous vous invitons donc, membres de l'Institut, à nous faire part de votre position et de vos commentaires en **remplissant le questionnaire ci-après d'ici le 15 décembre 2023**. Le conseil d'administration s'engage à faire preuve de transparence et à tenir compte de l'orientation souhaitée par les membres qui se seront prononcés.

Prière de noter que ce questionnaire est à accès restreint, et que vos réponses ne pourront être envoyées qu'une seule fois. C'est pourquoi nous vous recommandons d'ouvrir le questionnaire, de prendre connaissance des questions et de rédiger vos réponses (900 caractères maximum) dans un logiciel de traitement de texte avant de les copier dans le sondage et de l'envoyer définitivement.

Ci-après, vous trouverez des suggestions de lectures sur l'œuvre et la vie de Lionel Groulx (en ordre chronologique de publication).

- Susan Mann Trofimenkoff, « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 385-398. <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/1978-v32-n3-haf2102/303716ar/>
- Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les Cahiers des dix*, n° 47, 1992, p. 247-297. <https://www.erudit.org/fr/revues/cdd/1992-n47-cdd0571/1015597ar/>
- Fernand Dumont, « Mémoire de Lionel Groulx », dans *Le sort de la culture. Essai*, nouvelle édition revue et corrigée, Montréal, L'Hexagone, 1995.
- Tommy Chouinard, « Un vieux débat refait surface : faut-il brûler Lionel Groulx? », *Voir*, 11 janvier 2001. <https://voir.ca/societe/2001/01/11/un-vieux-debat-refait-surface-faut-il-bruler-lionel-groulx-2/>
- Gérard Bouchard, *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003.
- Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004.

- Robert Boily (dir.), *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, VLB Éditeur, 2005.
- Susan Mann Trofimenkoff, « Lionel Groulx », *Encyclopédie canadienne*, 2008 (mise à jour par Richard Foot et Clayton Ma, 2021) <http://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/lionel-adolphe-groulx>
- Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2017.
- Le collectif 4000, « *La naissance d'une race* (1919) : incursion dans la pensée raciale bioculturelle de Lionel Groulx », *HistoireEngagée.ca*, mars 2023. <https://histoireengagee.ca/la-naissance-dune-race-1919-incursion-dans-la-pensee-raciale-bioculturelle-de-lionel-groulx/>

Certaines portions de l'œuvre écrite de Lionel Groulx sont disponibles sur le site de la Fondation Lionel-Groulx et peuvent être téléchargées à partir de l'adresse suivante : <https://fondationlionelgroulx.org/lionel-groulx/oeuvre>

Avec nos cordiales salutations,

Le conseil d'administration de l'IHAF

Références

¹ Charles-Philippe Courtois, « Mémoires et malaises », *Argument*, vol. 22, n° 1, hiver 2019-2020.

² Encore récemment, en 2020, une pétition a circulé demandant de renommer la station Lionel-Groulx du métro montréalais en hommage au jazzman Oscar Peterson. À peu près au même moment, des professeurs de l'Université de Montréal se sont mobilisés pour demander que soit rebaptisé le pavillon Lionel-Groulx.

³ C'est le cas, notamment, de l'historienne Catherine Larochelle, professeure au Département d'histoire de l'Université de Montréal et récipiendaire du prix en 2022. Voir Jean-François Nadeau, « La lauréate du prix Lionel-Groulx souhaite qu'on change le nom de celui-ci », *Le Devoir*, 22 octobre 2022. <https://www.ledevoir.com/societe/767281/histoire-la-recipiendaire-du-prix-lionel-groulx-souhaite-que-l-honneur-change-de-nom>